

Projet Procès-verbal de l'assemblée générale

Du 25 septembre 2021 (approuvé lors de l'AG du 24/09/2022)

Etaient présents en qualité de membres du conseil d'administration :

Mesdames Véronique TAVEAU, Laurence DELVAL, Sylvain LEROY, Myrthil GABILLARD, Nathalie MAURIZE.

La réunion débute à 14h00.

Ordre du Jour

1. Emargement des présences et pouvoirs
2. Approbation du PV de l'AG 2020 (ci-joint)
3. Allocution de la présidente et rapport moral
4. Bilan d'activité 2020
5. Bilan financier 2020
6. Quitus de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration
7. Cotisation 2022
8. Renouvellement du Conseil d'Administration - Vote

1. Emargement des présences et pouvoirs

Nous avons en 2020, 51 adhérents, dont 7 présents et 11 pouvoirs soient 18 votants. Nos statuts n'exigeant pas de quorum, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

2. Approbation du PV de l'AG du 26 septembre 2020

Le PV de l'Assemblée Générale 2019 est approuvé à l'unanimité.

3. Allocution de la présidente et rapport moral

Cher(e)s Bénévoles,
Cher(e)s Adhérent(e)s,
Cher(e)s Donatrice (eurs),
Cher(e)s Chers ami(e)s.

Avant de vous présenter nos travaux pour l'année 2020, je tiens à remercier la Commune de Chaumes en Brie qui a mis à notre disposition cette salle au Château comme elle le fait depuis 2013 et pour son soutien financier qui a été renouvelé pour 2021.

Je tiens également remercier les fondations 30 Millions d'Amis et Brigitte Bardot pour leur fidélité dans leur soutien à l'égard de notre association, dotation en bons de stérilisation et leur aide financière, dans un contexte économique de plus en plus difficile.

Je souhaite remercier tous les vétérinaires, assistantes vétérinaires, pour leur collaboration, leur disponibilité et leur grand professionnalisme et leur empathie à l'égard de nos petits protégés.

Je veux aussi remercier l'ensemble des bénévoles qui constituent l'équipe de la Chaper'S Team pour leur dévouement, leur temps, leur motivation, tous ces sacrifices qu'ils, qu'elles font pour remplir au mieux leur mission dans l'intérêt de nos petits Chapers et peu importe les difficultés pour y parvenir. Un énorme merci

Un grand merci à l'association Solidarité Animaux en Détresses 06, MaxiZoo de Carré Sénart, Anicrock, L'Arche des Associations, Royal Canin, le magasin Carrefour de Guignes, le magasin Pet'S Garden à Mormant ...

Je remercie nos fidèles adhérents et donateurs pour leur confiance et sans qui tout cela ne serait pas possible.

Merci à toutes les personnes présentes, excusées, représentées ou absentes n'ayant pu se déplacer.

J'espère n'avoir oublié personne...

Depuis août 2016, le Conseil d'Administration me donne sa confiance pour assurer la présidence de l'association, qu'il en soit remercié. C'est à la fois un honneur pour moi et une grande responsabilité qui m'est confiée. Sachez que j'en prends la pleine mesure.

2020, année Covid !

Notre association a eu 9 ans cette année ; 9 années de sauvetages, presque 900 félins sortis de la rue à ce jour, ce n'est pas rien et cela n'a pas été simple...

C'est dans un contexte sanitaire compliqué lié à la pandémie du Covid 19, que l'année 2020 s'est déroulée. Notre association a traversé et continue de traverser cette période difficile grâce au soutien sans faille des deux fondations, 30 Millions d'Amis et Brigitte Bardot que nous remercions infiniment.

Nous avons dû cependant nous adapter à ce contexte afin de pouvoir continuer nos missions en mettant en place des actions de substitutions et ce, même pendant les deux périodes de confinement :

- Ne pouvant plus nous réunir, nous nous sommes équipés afin d'organiser nos réunions en visioconférence. Cela a également nécessité de former certains bénévoles à certaines techniques digitales.
- Ne pouvant plus nous déplacer chez les particuliers pour les pré-visites (adoption, recrutement de bénévole, de famille d'accueil), nous avons travaillé en mode virtuel.

- Les collectes ne pouvant plus être organisées physiquement, nous avons mis en place des collectes sur une plateforme dédiée.
- Le marché de Noël de notre commune n'ayant pas pu avoir lieu, nous avons ouvert une boutique virtuelle.

Vous pourrez constater que notre bilan d'activité est meilleur que celui de l'année 2019, preuve de notre capacité à nous adapter à la situation. Cela ne s'est pas fait sans mal. La stérilisation des chats errants est une activité chronophage et nous manquons toujours de bénévoles pour trapper. A noter que nous avons dû stopper les stérilisations pendant le premier confinement en pleine période de reproduction, l'Ordre des Vétérinaires ayant demandé aux vétérinaires de se limiter aux urgences ; la stérilisation des chats errants n'étant malheureusement pas considérée comme une urgence. Le Ministère de l'Agriculture avait pourtant compris la nécessité de maintenir cette activité.

Pour 2021, compte tenu que la crise sanitaire a impacté beaucoup de personnes déjà en situation précaire, nous souhaitons axer également notre action en direction des personnes en difficulté financière afin de les aider dans leurs dépenses pour leurs animaux dans la mesure de nos possibilités. A ce titre, nous avons fait une proposition à la responsable du CCAS de la commune, pour laquelle nous attendons une réponse.

Notre objectif commun : la protection animale, plus particulièrement celle de félins.
Notre priorité : le bien-être de l'animal, sa sécurité, son confort.

Nous travaillons aujourd'hui avec un CHV, plusieurs cliniques et cabinets vétérinaires proches de nos familles d'accueil pour éviter de trop longs transports aux félins et aux FA.

CHV Advetia

Cliniques vétérinaires

1. Villiers sur Marne
2. Rozay en Brie
3. Marolles
4. Santeny
5. Torcy
6. Choisy
7. Melun
8. Mousseaux Les Bray

Cabinets vétérinaires

1. Cesson
2. Bondy

Notre force ? Notre équipe, la Chaper Team !

Les bénévoles

C'est l'occasion pour saluer l'arrivée des nouveaux bénévoles - promotion 2020 :

Nos nouvelles familles d'accueil :

Mélanie R., Emmanuelle, Alexandra D., Bettina et Alex

Les nouveaux bénévoles :

Nicolas G., Maya et Diane D., Marylin M., Julie K. Nadège T., Véronique T.

Les actions principales 2020

- Prise en charge d'un site supplémentaire de 21 chats libres (Thénésy)
- Forum des associations à Chaumes en Brie
- Organisation de 2 collectes alimentaires

Les projets

- Réaliser au moins 5 collectes (pour alimenter les lieux de nourrissage) :
- L'exposition photos : Négocier avec les écoles, les communes car c'est une occasion de faire de la sensibilisation auprès des populations
- Rafraîchissement du site internet actuel
- Recruter de nouvelles Familles d'accueil, des bénévoles de terrain pour réaliser les trappages et les nourrissages (organisation par binôme), un community manager
- Réaliser le calendrier de l'association 2022 afin de le vendre au profit de l'association,
- Remise en route de la boutique web (l'intégralité des ventes est reversée à l'association)

Nous continuons à mettre en place une organisation en binôme tant coté équipe terrain que back office. En effet, personne n'est à l'abri de soucis personnels et une organisation en back up permet d'assurer la continuité.

Nous continuons à chercher de nouveaux bénévoles ; si l'équipe back office est presque complète (il manque un/une responsable de la communication et son back up), c'est bien évidemment côté terrain que nous manquons de bénévoles pour compléter les équipes de nourrissage, faire des trappages, des transports chez nos vétérinaires et des familles d'accueil pour nos sauvetages.

Rappel réglementaire

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la loi concernant les chats errants a évolué. Elle dit que les chats errants doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur le lieu où ils ont été capturés. Un maire devra, dorénavant, se justifier de son recours à la fourrière et de son refus de mettre en œuvre un programme de stérilisation

L'association ayant, entre autres, pour but de limiter la population féline en stérilisant et identifiant les chats errants, comme spécifié dans nos statuts, elle s'inscrit plus que jamais dans cette nouvelle réglementation impliquant les mairies.

Un partenariat réel avec la mairie permettrait au respect de cette mise en conformité avec la loi ;

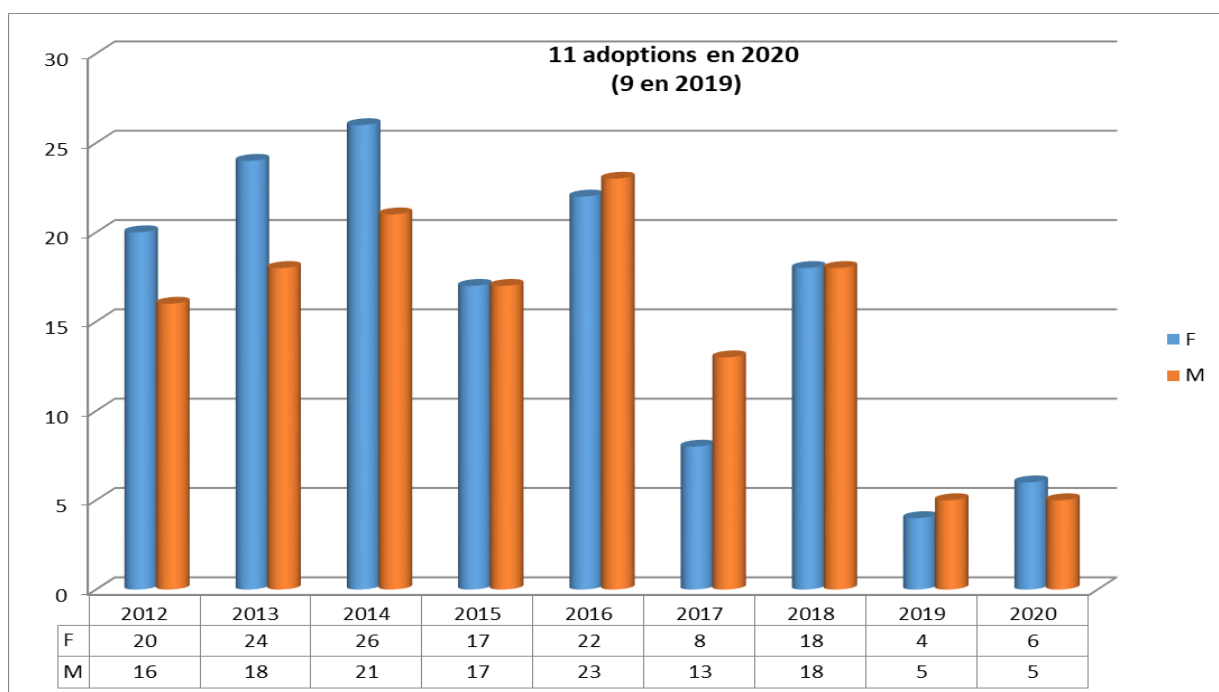
L'association s'engageant à chercher des adoptants pour tout animal sociable de façon à lui offrir une vie heureuse et nouvelle dans la mesure de ses capacités d'accueil (Familles d'accueil).

Nathalie Maurize - Présidente

4. Bilan d'activité 2020

Au cours de l'année 2020, l'association a renforcé ses équipes grâce à l'arrivée de plusieurs nouveaux bénévoles. Notre conseil d'administration a accueilli 1 nouveau membre et compte à présent 11 membres.

- Au 31/12/2020, l'association avait sous sa responsabilité 46 félins hébergés au sein de 21 familles d'accueil (48 félins au 31/12/2019).
- En 2020, nous avons accueilli 64 nouveaux chats (57 chats en 2019).
- Il y a eu 11 adoptions (8 adultes) soit un taux d'adoption de 17% sur les entrants 2020 (8 adoptions en 2019).



- Sur les 64 qui ont été trappés en 2020, 42 félins ont été relâchés sur site une fois testés, identifiés et stérilisés (44 en 2019).
- L'association gère plusieurs sites de nourrissage actuellement :
 - Maurevert : 12 félins (reste 1 félin à stériliser)
 - Bonneuil : 26 félins (reste 11 à stériliser)
 - Périgny : 18 félins (reste 2 mâles à stériliser)

Soignolles :	20 félins originaires de Périgny
Coubert :	26 félins (reste 1 femelle + 2 chatons à stériliser)
Evry Gregy :	5 félins (reste 1 mâle à stériliser)
Savigny le Temple :	4 félins
Thénésey :	20 félins
Bondy :	10 félins

- Soit 141 félins libres dont certains restent à trapper pour identification et stérilisation ;
- 21 félins sont à l'adoption.

En 2020, il y a eu malheureusement 12 décès (principalement suite à des pathologies, 1 attaque de chien, 2 accidents de voiture. (10 en 2019).

Nos cliniques vétérinaires ont procédé à 64 stérilisations en 2020 (57 en 2019) dont :

- 36 ovariectomies - ovariohystérectomie (30 en 2019)
- 28 castrations (27 en 2019)

Elles ont procédé à 56 identifications par puce électronique ou tatouage (55 en 2019) et ont fait réaliser 43 tests leucose (33 en 2019).

Rapport financier 2020

Il y a eu 2 conseils d'administration en 2020 (15/03/2020 - en présentiel et en visioconférence, 05/07/2020 - en visioconférence), 1 réunion du bureau en visioconférence (26/05/2020).

L'assemblée générale s'est tenue le 26/09/2020 (en présentiel limité).

Le montant de la cotisation 2021 a été maintenu à 10€
 Nombre d'adhérents : 51 à jour de leur cotisation (49 en 2019)
 Nombre de bénévoles : 51 dont 21 familles d'accueil
 Nombre de donateurs actifs en 2020 : 72 (69 en 2019)
 Nombre de parrains/marraines : 8 (8 en 2019)

L'association a organisé cette année 2 collectes alimentaires (4 en 2019) :

- Carrefour Market à Guignes : 25/07/2020, 17/10/2020

Les 2 collectes ont rapporté à l'association environ 780 kg de nourriture qui ont été redistribués aux chats libres de nos 7 sites, Maurevert, Bonneuil, Périgny, Soignolles, Evry Gregy, Savigny et Coubert (1 423 kg en 2019).

L'association a participé au Forum des Associations de Chaumes en Brie le 05/09/2020.

En 2020, il n'y a pas eu de marché de Noël de Chaumes en Brie.

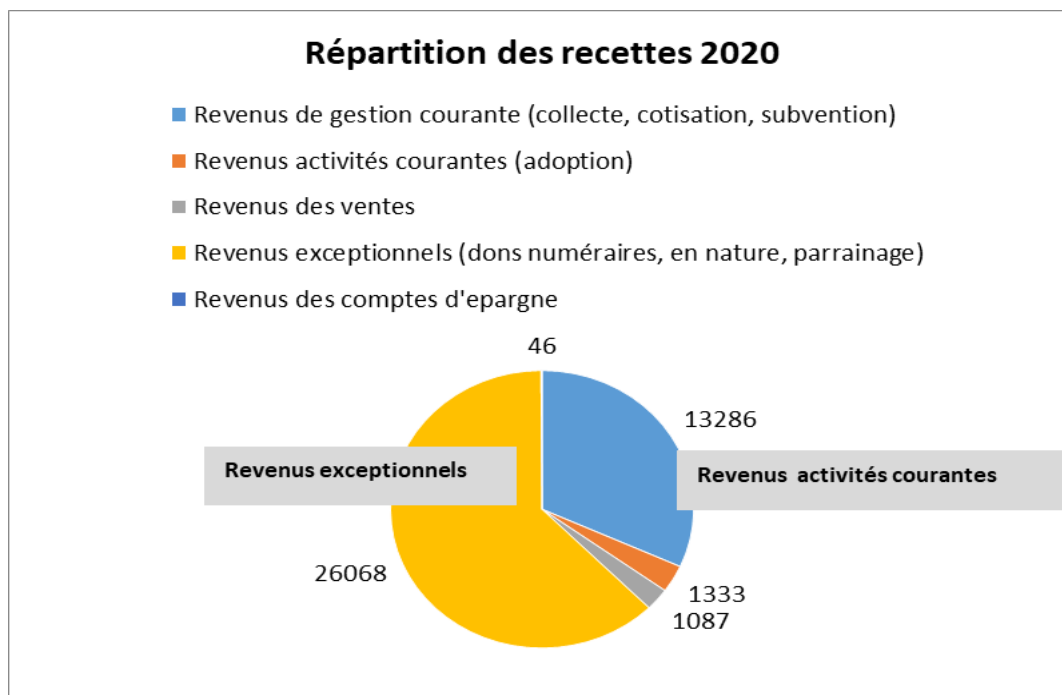
La vente d'objets confectionnés par nos bénévoles via notre page Facebook a rapporté 20€ en 2020 (449€ lors du marché de Noël 2019).

En 2020, Chaperlipopette 77 a édité pour la septième fois son calendrier qui a été tiré à 50 exemplaires pour la version Chats et 25 pour la version insectes pollinisateurs. Montant de la recette : 129€ (593€ en 2019)

Montant total des recettes pour l'année : 41 821€ (45 149€ en 2019)

Incluant les dons en nature soit 10 793€ (13 121€ en 2019)

Bénéfice : +3 561€ (Bénéfice pour 2019 +414€)



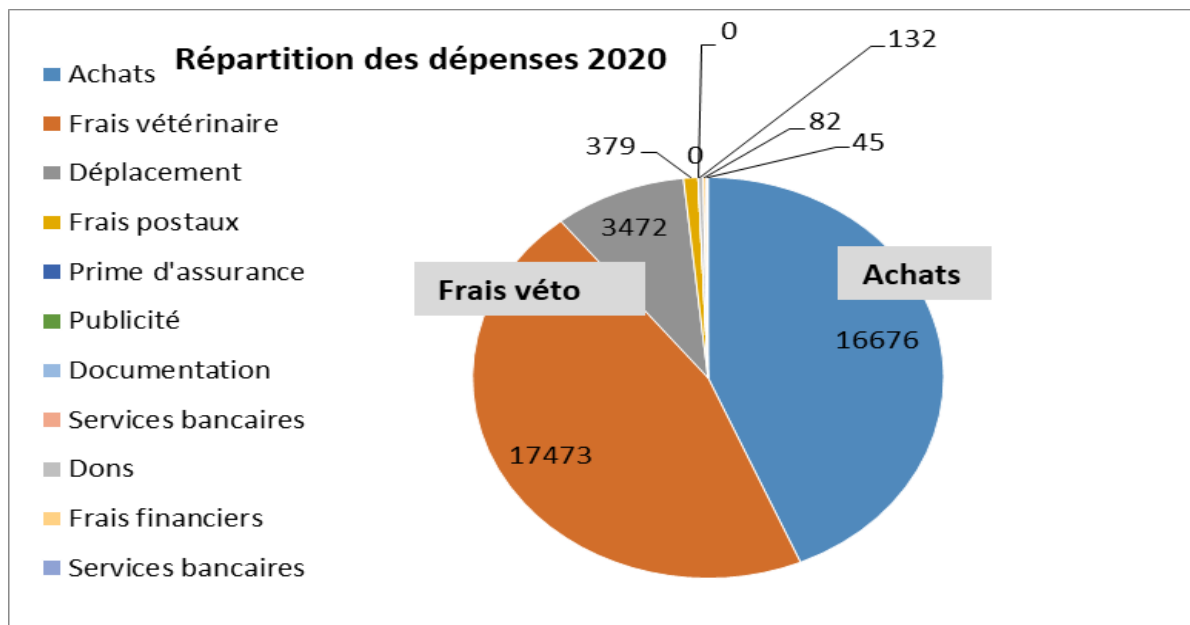
Nombre de subventions ou remboursement des frais vétérinaire :

- Mairie de Chaumes en Brie : 500€ (970€ en 2019)
- Bons stérilisation Bardot : 1 050 € (1 500€ en 2019)
- Enveloppe Bardot : 3 000€ de frais vétérinaires pris en charge en sus (1 500€ en 2019)
- Bons stérilisation 30 millions d'Amis : 1 680€ (1 680€ en 2019)
- Enveloppe 30 millions d'Amis : 4 000€ pour frais vétérinaires pris en charge en sus (4 000€ en 2019)
- Enveloppe 30 millions d'Amis : 2 000 € pour achat de croquettes (2 000€ en 2019)

Nombre d'appel aux dons réalisés par l'association 1 + 1 (2019) + 2 (2018) : pour 1 535€

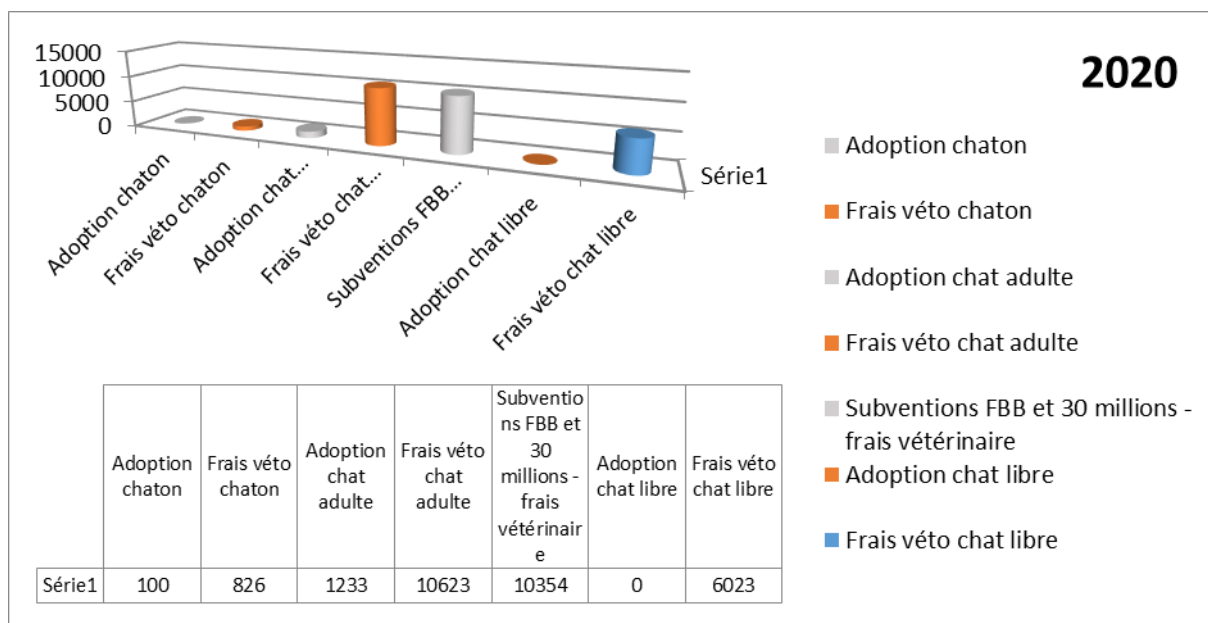
- Appel aux dons pour Google - 06/09/2020 versé 298€ (reste à financer 800 €)
- Appel aux dons pour Crayola - 24/04/2019 versé 170€ (reste à financer 170 €)
- Appel aux dons pour Grisou - 07/08/2018 versé 200€ (reste à financer 528 €)
- Appel aux dons pour Jidylye - 23/03/2018 versé 201€ (reste à financer 336 €)

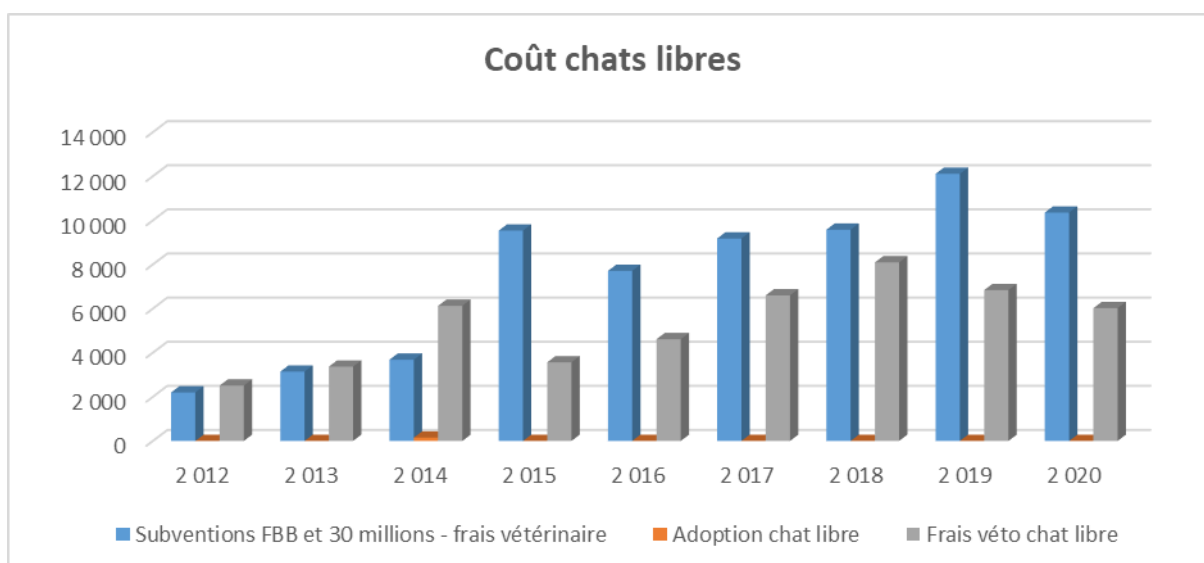
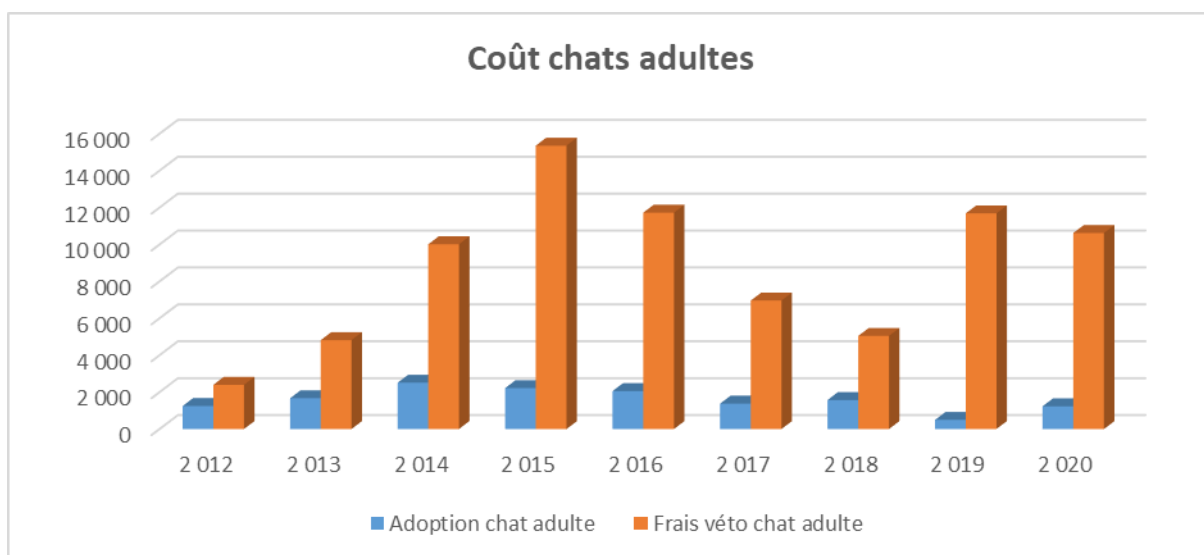
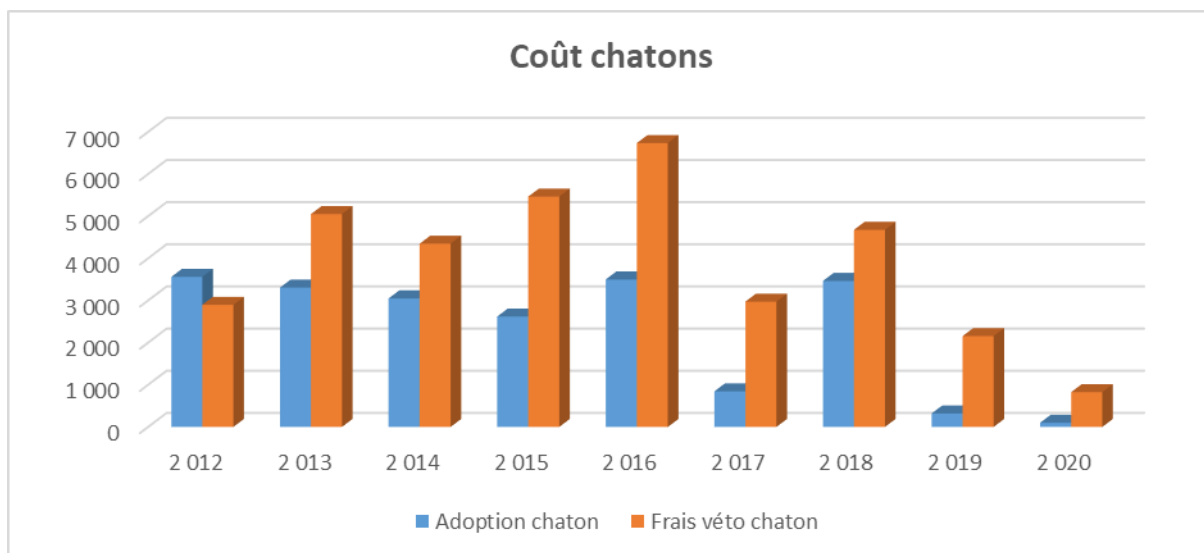
Montant des dépenses pour l'année : 38 260€ soit 17 473€ pour les frais vétérinaires, 11 608€ pour la nourriture, 2 069€ pour la pharmacie, 638€ pour la litière et divers achats (44 735€ en 2019)

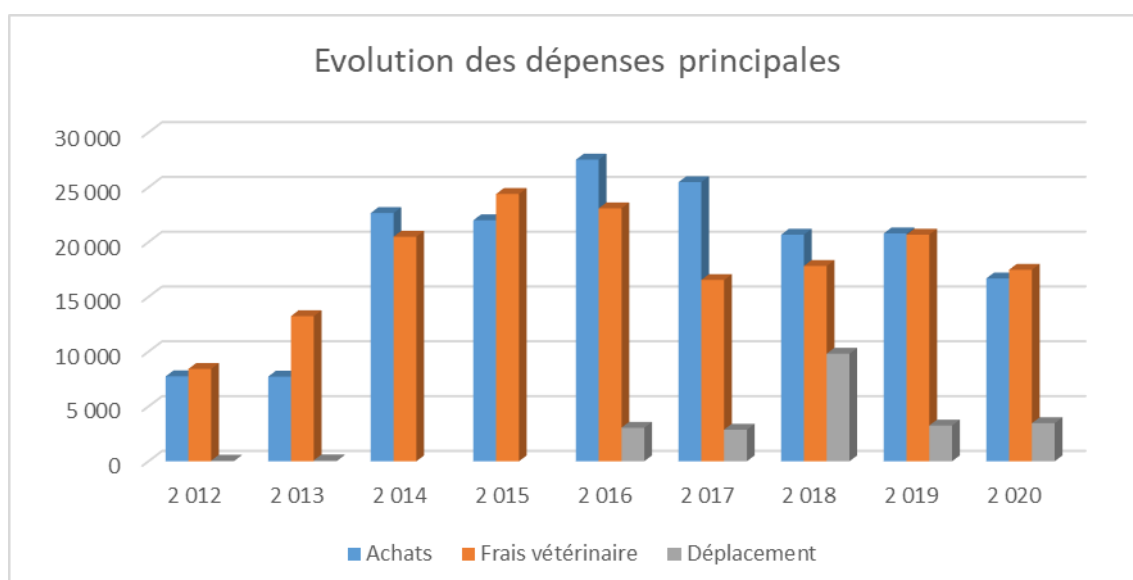
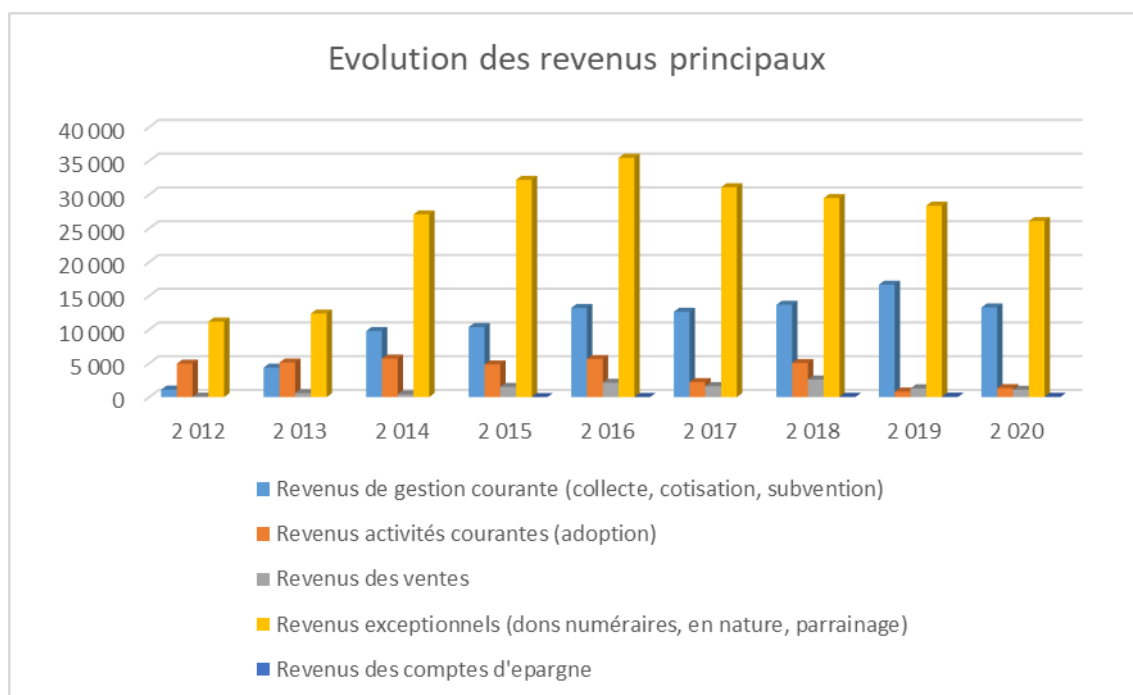


Coût d'entretien moyen mensuel d'un petit Chaper comprenant alimentation, litière, frais véto : par mois 55€ (65€ en 2019).

Rapport entre les frais d'adoption et les frais d'entretien par catégorie de chats







Assurance : l'association et ses bénévoles sont assurés en RC à la Maif.

Contentieux :

- Plainte du 23/06/2012 - dossier Chats de Guignes - maltraitance - transmis à la FBB - Dossier transmis en décembre 2012 au procureur de Melun
- Plainte du 03/08/2013 - dossier Gouache - suspicion de piégeage au collet - transmis à la FBB
- Plainte du 16/10/2013 - dossier Baia, Dragon et abandon sur le terrain de l'association d'un chat en fin de vie - destruction d'animaux - transmis à la FBB
- Plainte du 10/04/2014 - dossier d'un particulier - empoisonnement - transmis à la FBB, à 30 millions et à la SPA

- Plainte du 01/07/2014 - Une femelle et 4 petits abandonnés sur le mur de l'association + un mâle abandonné en fin de vie dans le jardin de l'association- Abandon - transmis à la FBB
- Plainte du 18/03/2015 - chat blessé - piège à collet- transmis à la FBB
- Plainte du 08/08/2015 - Tir avec arme à air comprimé sur un félin nommé Chouchou- transmis à la FBB
- Information judiciaire du 04/11/17 concernant la disparition suspecte de deux chats sur la commune de Chaumes en Brie.
- Plainte du 02/08/2019 - Chien type Staff retrouvé mort dans l'Yerres à Evry Gregy, plainte contre le propriétaire (classé sans suite en 2020)
- Plainte du 29/05/2020 - Destruction d'un chat par 4 chiens de chasse, plainte contre le propriétaire (propriétaire condamné le 15/07/2021)

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2020

<i>Pandora de Montévrain</i>	<i>disparue le 18 janvier 2020</i>
<i>Billy de Thénésy</i>	<i>disparue le 13 février 2020</i>
<i>June de Evry-Grégy</i>	<i>disparue le 20 mars 2020</i>
<i>Lina</i>	<i>disparue le 16 mai 2020</i>
<i>Nougat de Guignes</i>	<i>disparu le 7 août 2020</i>
<i>Roussin de Thénésy</i>	<i>disparu le 17 août 2020</i>
<i>Google de Chaumes en Brie</i>	<i>disparu le 16 septembre 2020</i>
<i>Félix de Bonneuil</i>	<i>disparu le 1er octobre 2020</i>
<i>Grisou de Mormant</i>	<i>disparu le 7 octobre 2020</i>
<i>Schtroumpf du Pré</i>	<i>disparu le 7 octobre 2020</i>
<i>Racaille de Thénésy</i>	<i>disparu le 28 novembre 2020</i>
<i>Vérone de Périgny</i>	<i>disparue le 18 décembre 2020</i>

6. Quitus de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration 2020

Le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier 2020 sont approuvés à l'unanimité.

7. Cotisation 2022

Le CA propose de laisser la cotisation 2021 à 10 euros.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Renouveau du Conseil d'Administration - Vote

Conformément aux statuts de l'association, le conseil d'administration doit être renouvelé.

Liste des candidats :

- Sabine RITZENTHALER
- Nathalie MAURIZE
- Andrée CHEMIN
- Nathalie DECHARTRES
- Sylvain LEROY
- Véronique TAVEAU
- Laurence DELVAL
- Myrthil GABILLARD
- Edwige SOARES VALENTE
- Mélanie RICORDEL
- Stéphane GINIBRIERE

Le conseil d'administration ainsi proposé est élu à l'unanimité.

Informations fiscales

CHAPERLIPOPETTE 77 a été reconnue association d'intérêt général à vocation environnementale, le 22 février 2013 par la Direction Départementale des Finances Publiques de Seine et Marne.

Notre association est ainsi autorisée à délivrer des reçus fiscaux qui permettent aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt d'un montant égal à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour tout versement de don à l'association (à compter du 1er janvier 2013), un reçu fiscal vous sera délivré en début d'année suivante.

L'ordre du jour étant apuré, l'assemblée générale est levée à 16h10 heures.

Fait à Chaumes en Brie, le 25 septembre 2021

N. MAURIZE, Présidente

